

## Avis ...vécu ..capacité en droit a 32 ans

Par **christelle76**, le **12/07/2018** à **13:44**

bonjour

je me présente Christelle 32 ans

j'ai juste un titre professionnel de conductrice .

j'ai pas énormément états a l'école alors je doute un peu même beaucoup de moi .

malgré ma motivation et mon intention de faire une capacité en droit en tous cas une première année , je me poses encore beaucoup de questions .

si quelqu'un se reconnais est qui a franchie le pas sa serais peu être encore plus encouragent

..

je pourrais pas me rendre a la fac mais la fac de Rouen propose des courts a distance e.learning . conaisais vous le programme , avais vous de bon livre a me conseiller ...

je pourrais consacrer 6 .7 h par jour pour les cours pensais vous que cela soie suffisant d'ailleurs si court audio je pourrais écouter en plus de mais temps libre

merci d'avance de votre retour

Par **Visiteur**, le **12/07/2018** à **14:24**

Bonjour Christelle.

Je t'encourage et te félicite dans cette reprise d'étude que tu entreprend.

Il n'est jamais trop tard pour faire quelque chose.

J'ai également repris mes études comme toi il y a 2 ans, j'avais 26 ans et 2 enfants de 3 et 4 ans et j'ai obtenu mon bac avec mention.

Ensuite j'ai fait une L1 de droit à Paris 2 (Assas) à distance et j'ai eu mon 3ème enfant juste avant les partiels de janvier.

Cette année à été dure, beaucoup de larmes, de stress et de fatigue mais j'ai validé mon année!

Ne lâche rien Christelle, si tu es motivée, rien n'est impossible!

en L1 j'avais comme cours :

semestre 1 :

- Intro au Droit civil
- droit constitutionnel
- Intro historique au droit
- problèmes économique contemporains
- Institutions judiciaires et administratives
- Anglais juridique (UK)
- méthodologie

semestre 2 :

- droit civil
- droit constitutionnel
- Histoire du droit et des institution
- histoire contemporaine sociale et politique
- relations internationales
- science politique
- anglais juridique (USA)
- méthodologie

La matière la plus compliquée (pour moi et la plus part de ma promo) : droit constitutionnel

TD en civil, constit, méthodo et anglais

cours par support vidéo

6/7 h me parait assez

si tu as des questions n'hésite pas!

bon courage, Marine

Par **Visiteur**, le **12/07/2018** à **14:27**

oui ce que je voulais dire c'est que tu peux tenter la L1 directement!

ne doute pas de toi. PERSONNE n'est né avec un diplôme, TOUT LE MONDE a débuté à un moment donné!

Par **Glohirm**, le **12/07/2018** à **17:17**

Bonjour,

Tout d'abord, bienvenue sur le forum. Ayant été dans votre situation il y a quatre ans, je peux vous dire sans doute aucun que la motivation joue un rôle primordial dans la reprise d'études.

Pour preuve, dans ma situation, la chance de valider une licence en 3 ans était, selon les stats de la fac, de l'ordre de 1%. Cette année je viens de valider un M1 avec une moyenne appréciable et la première place de la promotion. Comme quoi il est possible de réussir avec un parcours atypique. Je dirais même que si vous savez ce que vous voulez, vous partez avec une longueur d'avance sur les néo-bacheliers, qui ont parfois moins de recul et de maturité pour répondre aux exigences de l'université.

S'agissant du programme, il est similaire en L1 dans toutes les universités. Marine K vous à donc donné l'essentiel. En revanche, l'accès à la L1 est conditionné par l'obtention d'un bac ou d'un diplôme de niveau équivalent (DAEU, capacité). C'est pourquoi la capacité paraît une option envisageable.

Pour ma méthode de travail, il existe un sujet bien fait sur le forum qui traite le sujet [ici](#). Il existe bien entendu autant de méthodes que d'étudiants, néanmoins cela pourra vous en donner une idée

EDIT : lien vers le sujet sur la méthode de travail.

Par **christelle76**, le **12/07/2018** à **17:25**

Bonjour

ahhh sa fais du bien à entendre des mamans qui reprend leurs études. Je te souhaite également une bonne continuation pour la suite.. Je peux pas passer en l1 mon titre professionnel correspond à un niveau cap c'est pour ça que je voulais faire une capacité en droit.. Surtout que j'ai du temps libre également ma dernière à 1 ans.. Maman de 6 enfants famille recomposé mon grand passe en premiere sti2d et l'avant dernier rentre en maternelle puis 2 collègue et lycée donc je vais avoir du temps même si mon homme bosse... je sais que je peux compter sur lui..

Après je par du principe que si j'obtiens la capacité c'est formidable est je continuerai est au pire si j'échoue j'aurais appris pas mal de chose en droit, qui pourrait être utile dans le quotidien.

En licence se qui me fait peur c'est l anglais. Va falloir que je mi remet..

En tous cas beau parcours à vous de quoi être fier

Par **Glohirm**, le **12/07/2018** à **17:37**

[citation]En licence se qui me fait peur c'est l anglais. Va falloir que je mi remet..  
[/citation]

Ne vous inquiétez pas outre mesure pour les langues, le niveau demandé en licence n'est pas extrêmement élevé (normalement B2/C1, mais je ne pense pas que beaucoup d'étudiants l'atteignent). Je pense, sans en être sur, que les cours en capacité doivent être du même acabit. De plus, les matières juridiques ont un poids beaucoup plus important que l'anglais dans la notation. Néanmoins, si vous avez l'occasion de progresser, comme dans toutes les

autres matières, ne vous en privez pas, dans certains métiers du droit, l'anglais est devenu quasi-indispensable.

Ne voyez rien de négatif dans ce qui suit, mais je vous conseille également de faire un effort sur l'orthographe. Cela peut vous coûter des points sur un travail rendu.

En tout cas, vous avez, il me semble, la bonne attitude. Il est toujours possible, et même probable, que vous réussissiez avec du travail (beaucoup). Dans le cas contraire, au moins vous ne vivrez pas avec le regret de ne pas avoir tenté une année de droit quand vous en aviez l'occasion.

@Marine : Félicitations pour votre année, et bon courage pour la nouvelle, avec la découverte du droit administratif et celui des contrats [smile3]

Par **christelle76**, le **12/07/2018 à 18:46**

@glohim oui c'est vrai, l'orthographe est important, j'ai pris de très mauvaises habitudes à corriger :)

Une autre question les cours e-learning sont aussi complets je pourrais pas toujours aller à la fac qui est à 1 h de chez moi

Par **Visiteur**, le **12/07/2018 à 18:47**

Glohim, merci pour votre retour.

C'est toujours plaisant et encourageant de lire des parcours et des réussites! Félicitation à vous pour l'obtention de votre Licence.

Je commence déjà à préparer ma L2 (j'attaque droit administratif) un peu d'avance c'est toujours bon à prendre!

Christelle merci à toi. J'espère que tu réussira dans ton entreprise!

Pour l'Anglais, du moins à distance et à Assas, le niveau n'est pas tellement élevé. les partiels se font sous forme de QCM et à domicile... de plus les questions ne sont pas bien difficiles ... (définitions, phrase à compléter) avec un minimum de travail on a la moyenne, avec un peu d'effort une très bonne note.

Par **Visiteur**, le **12/07/2018 à 19:07**

@Christelle : pour la fac d'Assas les partiels sont passés entre élèves à distance (nous ne sommes pas mélangés avec les présents), ils portent strictement sur les cours qui sont

donnés.

nous devons nous rendre à la fac pour les partiels 3 jours en janvier et 3 jours en juin.

des séances de méthodologie à la fac sont proposés 2 fois dans l'année pour ceux qui peuvent/veulent.

A ta place je profiterais des mois qui te séparent de la rentrée pour travailler ce que tu peux/veux (vocabulaire ou même quelques cours à regarder rapidement pour voir de quoi il est question)

tu pourras surement trouver des groupes facebook relatif à la capacité de ta fac, ils pourront te conseiller.

Parce que à la rentrée on se sent vite dépassé (surtout quand on a des enfants, ou qu'on travaille à coté, ou les deux) c'est vraiment très prenant! j'ai eu l'impression de revivre à la fin de la L1!

Donc il ne reste quasi plus de temps pour faire autre chose.

Personnellement j'aurais du commencer à voir quelques truc relatif au programme avant la rentrée, sa m'aurait permise d'être un peu moins noyée dans le flux d'informations et le manque de temps.

Du coup pour la seconde année je prend de l'avance dès maintenant

Par **Lorella**, le **12/07/2018** à **20:53**

Bonjour Christelle

J'interviens après avoir lu votre message tellement je suis effrayée par votre niveau en français. Avant d'envisager de reprendre des études, il faut commencer par travailler sérieusement l'orthographe, la grammaire et la syntaxe.

[citation]bonjour

je me présente Christelle 32 ans

j'ai juste un titre professionnel de conductrice .

[fluo]j'ai pas[/fluo] énormément [fluo]étais[/fluo] [fluo]a[/fluo] l'école alors je doute un peu même beaucoup de moi .

malgré ma motivation et mon intention de faire une capacité en droit en tous cas une première année , je me [fluo]poses[/fluo] encore beaucoup de questions .

si quelqu'un se [fluo]reconnais[/fluo] [fluo]est[/fluo] qui a [fluo]franchie[/fluo] le pas [fluo]sa[/fluo] [fluo]serais[/fluo] [fluo]peu[/fluo] être encore plus [fluo]encouragent[/fluo] ..

[fluo]je pourrais pas[/fluo] me rendre [fluo]a[/fluo] la fac mais la fac de Rouen propose des [fluo]courts[/fluo] [fluo]a[/fluo] distance e.learning . [fluo]conaisais[/fluo] vous le programme , [fluo]avais[/fluo] vous de [fluo]bon livre[/fluo] [fluo]a[/fluo] me conseiller ...

je pourrais consacrer 6 .7 h par jour pour les cours [fluo]pensais[/fluo] vous que cela [fluo]soie[/fluo] suffisant d'ailleurs si [fluo]court[/fluo] audio je pourrais écouter en plus de [fluo]mais[/fluo] temps libre

merci d'avance de votre retour  
[/citation]

Si vous avez besoin d'aide, je peux vous conseiller des sites pour vous mettre à niveau.

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/07/2018** à **08:00**

Bonjour

Je rejoins Lorella. Cela vous causera préjudice.  
Certains professeurs enlèvent des points s'il y a trop de fautes de français.  
Je pense que vous devriez d'abord travailler cela.

Par **Lorella**, le **13/07/2018** à **08:56**

Face à une copie remplie de fautes, le prof peut se fâcher et ne pas chercher plus loin en mettant un 2 pour l'encre. Je ne lui donne pas tort. On commet tous des écarts linguistiques, mais il ne faut pas dépasser les bornes.

Il est primordial d'avoir un niveau de français courant. Pendant les études de droit, il faudra en plus acquérir un vocabulaire juridique.

En milieu professionnel, une lettre de candidature remplie de fautes pour un poste nécessitant la maîtrise de l'expression écrite va directement à la corbeille.

Par **christelle76**, le **13/07/2018** à **08:58**

Bonjour

Merci pour vos réponses.

Je dois également travailler mon orthographe ect...

Je veux bien des liens @lorella j'avoue que sur le net je trouve pas mal de site mais qui correspond pas forcément à mes attentes

Par **Lorella**, le **13/07/2018** à **09:14**

Voici plusieurs sites pour varier les plaisirs.

Je vous souhaite d'aimer la langue française.

<https://www.projet-voltaire.fr/regles-orthographe/>

<http://parler-francais.eklablog.com/>

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>

<https://www.youtube.com/playlist?list=PL8a3Klg6DPcp8tG5TiED8Nct3TEGyPtUx>

<https://leconjugueur.lefigaro.fr/>

<http://www.reverso.net/orthographe/correcteur-francais/>

<https://www.francaisfacile.com/index.php>

Par **Orwell84**, le **13/07/2018** à **09:58**

Bonjour Christelle,

Tout d'abord, je tiens à vous féliciter pour cette démarche courageuse, un seul conseil "Foncez" !

J'ai repris cette année, avec un diplôme équivalent au bac, cela ne m'a pas empêché de valider mon année avec une belle moyenne !  
secret ? j'ai travaillé dur...

Ensuite, j'ai un service presque personnel à demander à certains modérateurs:

Pourriez-vous prendre en compte la sensibilité de certains membres lorsqu'ils viennent vous demander des conseils ?

Car dire (en public) à une personne qui a manifestement peur de s'engager, et qui cherche des témoignages pour se motiver, que vous êtes "effrayée par son niveau en français." et en plus colorier ses fautes, me paraît d'une extrême violence !

Je ne doute absolument pas de la sincérité de vos conseils, je dis simplement , que le conseil n'exclut pas la pédagogie.

Après tout, ce n'est que mon humble avis...

Courage Christelle !

Par **Lorella**, le **13/07/2018** à **10:40**

J'ai hésité à le faire, mais ça me piquait tellement les yeux. Si j'avais dit simplement : il y a de nombreuses fautes. Mon message n'aurait pas eu d'écho. Je n'ai pas fait preuve de moquerie. C'est une critique constructive et non une critique destructive. Vous n'avez jamais vu ou entendu des messages méprisants, violents. C'est autre chose.

Pourquoi laisser Christelle aller au casse-pipe sans la prévenir ? C'est manquer de courage de ne pas lui dire. Ce n'est pas rendre service à quelqu'un de lui passer de la pommade et lui faire croire que les études, c'est facile.

C'est maintenant qu'il faut lui dire. Après, ce sera trop tard. Elle ne pourra pas gérer tout de front et se sentira désarmée. Recevoir une note de 2/20, vous croyez que ça ne fait pas mal ? Elle viendra ici en miettes et vous la consolerez !

Prévenir vaut mieux que guérir.

Par **Orwell84**, le **13/07/2018 à 10:48**

Lorella,

Je ne parle pas du fond mais de la forme, même si je suis tout à fait d'accord avec vous, prévenir vaut mieux que guérir, mais la question est de quelle façon ?

Sachant que sur ce forum, nous avons la possibilité/chance de contacter/conseiller les personnes en privé, c'est aussi une façon de conseiller.

Bien à vous

Par **Glohirm**, le **13/07/2018 à 12:09**

Bonjour,

[citation]Sachant que sur ce forum, nous avons la possibilité/chance de contacter/conseiller les personnes en privé, c'est aussi une façon de conseiller. [/citation]

Certes, mais cela devrait rester une exception, sinon à quoi bon administrer un forum si les questions et les réponses ne sont pas visibles ? On aurait dans ce cas plutôt besoin d'une hotline "SOS Étudiant en droit" [smile4].

En tout cas, je pense que Christelle sait désormais où doivent porter en premier lieu ses efforts. Si les études, en particulier juridiques, ne sont pas une sinécure, ce en quoi je rejoins Lorella, elles sont aussi extrêmement intéressantes, et valent la peine que l'on s'investisse pour les réussir.

EDIT : J'ajouterais que, si vous aimez les livres, la lecture est un bon moyen de retenir l'orthographe, je trouve.

Par **Lorella**, le **13/07/2018** à **13:14**

Il arrive qu'on me contacte par MP et je réponds par MP. Mais cela doit se faire seulement si on a qqch de confidentiel à dire.

Je ne jette pas la pierre à Christelle. Je suis prête à l'aider et d'ailleurs, je lui ai transmis des liens URL. Ces liens peuvent servir à d'autres personnes.

Si je dois répondre en MP à tout le monde, je ne vais pas m'en sortir.

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/08/2019** à **07:50**

Bonjour

Suppression d'un message qui faisait doublon avec ce sujet

<https://www.juristudiant.com/forum/capacite-en-droit-premiere-annee-besoin-d-info-t33394.html>

Par **SarahB**, le **14/08/2020** à **19:47**

Bonjour ,

je souhaite également reprendre mes études pour la prochaine rentrée et il y a une question que je me pose . J'ai eu mon bac professionnel ,il y a un moment maintenant , est ce que je dois obligatoirement débiter par une capacité en droit ? Ou j'ai la possibilité de me diriger directement vers la 1 ère année de licence en droit ?

Merci pour vos retours  
Sarah ?

Par **Mylenee**, le **22/08/2020** à **22:24**

Bonjour Sarah,

Je suis dans le même cas que toi, j'ai eu mon bac il y a plus de 10 ans et je souhaite reprendre les études.

J'ai toujours été attirée par le droit et on m'a conseillé la capa.

Je rends mon dossier d'inscription semaine prochaine.

Je suis motivée mais j'appréhende également !

Si vous avez des conseils je suis preneuse ?

Par **Minea**, le **27/08/2020** à **01:26**

Bonjour,

Je suis âgé de 19 ans.

Je viens d'obtenir mon CAP Service Aux Personnes et j'aimerais m'orienter sur du droit ( car au fond de moi je me suis toujours imaginer ça) j'ai par la suite découvert la Capacité en Droit sur Internet, le problème c'est que beaucoup de mes profs et proches me disent que je n'ai pas le niveau requis et qu'il faut être une "tronche" pour faire ce genre d'études et que je perdais mon temps.

Bien que j'ai un langage familier et que je n'ai jamais apprécié l'école (sûrement par ce que les profs on leurs manière d'enseigner) , je sent en moi une toute petite lueur d'espoir car j'aimerais beaucoup étudier le droit surtout quand j'ai vu le programme je me suis vu moi même m'asseoir pendant des heures à étudier sans problème ni abandon? et en plus des petits problème de la vie personnelle je suis perdu car les inscriptions se terminent en début septembre.

J'ai besoin d'être éclairé

Par **Lorella**, le **27/08/2020** à **12:05**

bonjour,

voici des informations sur la capacité en droit

<https://www.studyrama.com/revision-examen/bac/que-faire-avec-ou-sans-le-bac/que-faire-sans-le-bac/faire-du-droit-sans-son-bac-la-capacite-de-droit-18141>

En dehors du plaisir d'apprendre, pensez également aux débouchés professionnels.

Par **estellefj**, le **07/09/2020** à **16:53**

@Sarahb et Mylenee,

Vous êtes titulaire du bac, vous pouvez vous inscrire en première année d'université quelle qu'elle soit.

Si vous êtes intéressées par le droit à distance, je vous conseille à titre personnel la licence à distance de l'Université Paris 2. A noter que le niveau est très exigeant et que si vous avez quitté les bancs de l'école depuis longtemps, il serait plus judicieux de s'inscrire dans une université de province afin de reprendre en douceur. Après, est-ce que vous devez passer par Parcoursup ? Je ne crois pas puisque vous avez arrêté les études depuis plus de 2 ans (à vérifier). Il faudrait contacter les universités directement ou regarder sur internet quelles sont les démarches à suivre. En tout cas, les études de droit sont passionnantes !

Bonne chance !

Par **Youloulou99**, le **03/10/2020** à **01:00**

Bonsoir tout le monde,

J'ai intégré la 1<sup>er</sup> année de capacité en droit à l'université de Paris nanterre, j'ai cours du lundi au jeudi, de 17h30 à 20h30.

j'ai introduction au droit, droit constitutionnelle, histoire du droit, et expression juridique.

A cause du covid tout es compliqué, en espérant que l'université ne ferme pas. Les cours sont vraiment intéressant, c'est même passionnant, mais je suis un peu perdu, sa fait 2 semaines que les cours on commencé, j'espère que je vais y arriver, en tout cas je vais me donner à fond.

Pour les fournitures scolaires, j'ai acheté 3 cahiers, des stylos la base, une pochette, et mon ordinateur ???.

Si vous voulez en savoir plus je suis disponible.

Bon courage à tout ceux qui sont dans les études ou bien qui reprenne comme moi

Par **Alia**, le **04/10/2021** à **12:53**

Bonjour combien d'heure par semaine révisez vous avez vous réussi votre année

Par **Le travail, c'est la clé de la réussite**, le **09/12/2022** à **11:32**

Bonjour, il faut réviser au minimum un mois à l'avance du partiel.

Normalement il y a des partiels deux fois dans l'année. Le plus souvent en janvier pour le premier semestre et en mai pour le second semestre (examen écrit et oral).

La capacité en droit est pas bien difficile, l'organisation et la motivation est le plus important. Pour les personnes qui souhaitent continuer en licence alors il est primordial de travailler la méthodologie car en capacité en droit il y a malheureusement pas de méthodologie mise à part les cas pratiques.

Tout le monde peut y arriver . Le travail, c'est la clé de la réussite.

Si vous êtes motivés et passionnés alors vous réussirez !

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/12/2022** à **19:41**

Bonsoir

Un grand merci @ [Le travail, c'est la clé de la réussite](#), pour son message riche en bons conseils

Ps : je crois que vous détenez le pseudo le plus long du forum ? ?